



L'ARMÉE ASYMMÉTRIQUE

transformer l'Armée
de terre en fonction du
concept de la *Force 2025*

Lieutenant-colonel Cole F. Petersen, Armée canadienne

Source : Adobe

PARTIE I : INTRODUCTION

Au moment où les Forces armées canadiennes (FAC) entrent dans les années 2020, elles se retrouvent dans un environnement international face à une série de menaces grandissantes – des acteurs étatiques et non étatiques se rapprochant du stade où ils poseront des défis militaires pour l'Occident. En présence de ces menaces, les FAC s'adaptent. Sous la bannière de *Protection, Sécurité, Engagement : la politique de défense du Canada (PSE)*, les FAC ont déployé des efforts pour définir et construire la structure qui leur permettra de répondre aux besoins opérationnels dans un environnement international incertain et caractérisé par la concurrence.

La politique de défense du Canada *Protection, Engagement, Sécurité* exige une Armée canadienne agile, polyvalente, prête à combattre et capable de contribuer à la réalisation des huit missions fondamentales des FAC en menant en même temps de multiples opérations au Canada et à l'étranger¹. Bien que l'Armée de terre continue à se préparer et à déployer des troupes à l'étranger pour contrer des menaces grandissantes incarnées par des adversaires de force égale et des capacités accrues d'opposants irréguliers, elle est maintenant gênée par son modèle de mise sur pied des forces décrit dans la stratégie *Engagés vers l'avant* (3^e édition), modèle qui repose sur une vieille politique de défense et qui a été conçu pour une structure de forces établie à la fin de la guerre froide². Pour ces raisons, des exigences opérationnelles concomitantes et les divers ensembles de missions probables des prochaines années obligeront l'Armée de terre à faire en sorte qu'elle fournisse à la force interarmées la plus vaste gamme d'éléments de force possible pour conserver sa pertinence dans l'appareil de défense du Canada. C'est pourquoi l'Armée de terre a rafraîchi le modèle de sa force future avec l'initiative *Force 2025* annoncée par le commandant de l'Armée canadienne en septembre 2020³.

Le présent article fait valoir que l'Armée canadienne doit se réorganiser en fonction d'une structure de force asymétrique axée sur des brigades légères, moyennes et lourdes et revoir son Plan de gestion de l'état de préparation (PGEP) pour faire en sorte qu'elle soit le mieux à même de répondre aux besoins compétitifs décrits dans la politique PSE et aux exigences de l'environnement opérationnel actuel et futur. La nécessité de restructurer l'Armée de terre est due en partie aux besoins opérationnels et à la restriction des ressources et en partie à l'occasion qui s'offre d'optimiser les éléments de force légers, moyens et lourds⁴ pour en maximiser la compétence et l'état de préparation. Une armée asymétrique axée sur le modèle de la *Force 2025* peut, grâce à une meilleure organisation de ses modes de combat, d'instruction et de vie, fournir un fondement supérieur pour la mise sur pied des forces en

fonction de la politique PSE, ce qui procurera aux FAC des ensembles de forces adaptables et souples pendant les décennies à venir.

PARTIE II : LES IMPÉRATIFS DU CHANGEMENT

Tout projet de restructuration de la force doit avoir sa source d'abord et avant tout dans les besoins opérationnels : la fonction doit déterminer la forme. La politique PSE porte sur l'environnement opérationnel futur et sur les besoins de l'Armée de terre, tandis que le nouveau concept cadre de cette dernière, exposé dans la publication *Engagement rapproché*, aborde expressément le futur environnement opérationnel terrestre et la meilleure façon dont l'Armée de terre peut contribuer aux efforts de la force interarmées.

Le facteur déterminant clé dans la structure des forces de l'Armée de terre doit être l'environnement opérationnel où elle est censée affronter ses adversaires. La publication *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada* définit l'environnement opérationnel futur par trois tendances clés en matière de sécurité⁵. Tout d'abord, cet environnement sera défini par l'évolution de l'équilibre du pouvoir, ce qui sera fonction de la transformation des influences s'exerçant parmi les acteurs étatiques et non étatiques. On s'attendra à ce que l'Armée de terre fonctionne dans un environnement où des adversaires étatiques de force égale seront de plus en plus actifs. Ensuite, il faudra s'adapter à la nature changeante des conflits. Stimulés par l'évolution de l'équilibre du pouvoir, les conflits se transforment à mesure que les adversaires cherchent à atteindre des objectifs politiques par des moyens concurrentiels autres que la violence et des affrontements entre diverses forces. Dans ce que l'on appelle souvent la « zone grise », l'Armée de terre se mesurera à des adversaires qui emploieront des tactiques, souvent à caractère asymétrique et ambigu, pour susciter des conditions défavorables de manière à empêcher nos opérations militaires ou à éviter les affrontements avec des forces militaires occidentales⁶. Enfin, l'évolution rapide de la technologie obligera l'Armée de terre à examiner constamment ses structures et ses concepts d'opération pour s'adapter convenablement à l'épée à double tranchant que sont les technologies de l'information, lesquelles procurent des avantages dans l'avenir et engendrent de nouvelles vulnérabilités.

Étant donné cet environnement opérationnel, l'Armée de terre doit, en vertu de la politique PSE, « pouvoir maintenir les bonnes capacités de combat [et] la capacité d'effectuer des opérations interarmées avec les autres éléments des Forces armées canadiennes et avec les partenaires et alliés importants⁷ », car c'est là une condition déterminante de la réussite. Cela reposera sur l'extensibilité et l'adaptabilité

du groupe-brigade et sur sa capacité de produire une puissance de combat sous la forme d'équipes interarmes autonomes⁸. L'ouvrage *Engagement rapproché* approfondit cette nécessité et cerne 5 domaines où l'Armée de terre devra évoluer au cours des 15 prochaines années : la connectivité, l'agilité, l'adaptabilité, l'intégration et la robustesse⁹. L'initiative *Force 2025* est celle au cours de laquelle l'Armée de terre analysera et concevra la structure des forces qui permettra le mieux de répondre à ces besoins.

Bien que l'ouvrage *Engagement rapproché* examine les tendances et les défis au chapitre de l'emploi des forces, l'approche adoptée par l'Armée de terre pour mettre des forces sur pied et relever ces défis est dépassée. La stratégie *Engagés vers l'avant* a été conçue pour permettre à l'Armée de terre de remplir les six missions décrites dans la stratégie de défense formulée par le gouvernement précédent, et elle définit un résultat fondé sur les lignes d'opération concernant les opérations nationales, une opération internationale de durée prolongée et une petite opération internationale d'intensification¹⁰. Le PGEP de l'Armée de terre, conçu pour gérer la mise sur pied des forces nécessaires afin d'accomplir ces tâches, a dû évoluer continuellement, étant donné que la combinaison de la grande opération prolongée et de la petite mission d'intensification ne suffit tout simplement pas pour faire face à la conjoncture opérationnelle depuis 2014.

Par suite de cette évolution, l'Armée de terre assujettit maintenant toute une brigade à la fois à un cycle de préparation à haut niveau de préparation qui est presque inévitablement suivi par l'affectation de bon nombre des chefs des équipes concernées immédiatement après la validation et avant le déploiement comme tel. D'autres analyses des efforts récents de développement des forces ont porté sur la structure actuelle de l'Armée de terre et ont suscité la crainte qu'elle ne soit pas à même de répondre de façon optimale aux besoins cernés dans la politique *PSE* et le document *Engagement rapproché*. Parmi les préoccupations exprimées, notons la durabilité de la structure actuelle; l'inefficacité du cycle d'instruction annuel qui perturbe les affectations; les coûts d'instruction excessifs; le risque que des capacités de soutien clés soient insuffisantes¹¹.

Tout cela signifie que l'Armée de terre, telle qu'elle est structurée actuellement, n'est plus adaptée à sa mission. Sa structure ancienne a été établie à la fin de la guerre froide; depuis, le 4^e Groupe-brigade mécanisé du Canada (4 GBMC) et le Régiment aéroporté du Canada ont été dissous, le déploiement avancé du Canada en Europe a pris fin, et trois GBMC symétriques basés au Canada ont été mis sur pied¹². Pendant près de 25 ans, cette structure a été axée sur la production d'un ou deux groupements tactiques

d'infanterie qui ont été envoyés en déploiement dans le cadre d'une série de missions de maintien ou d'imposition de la paix et de missions anti insurrectionnelles.

Cette structure symétrique vieille de 25 ans permet mal de gérer les exigences opérationnelles depuis la fin des opérations de combat en Afghanistan. Le désir de retrouver sa compétence au chapitre des opérations de brigade a amené l'Armée de terre à déployer une partie toujours plus grande de ses forces dans le cadre d'un cycle de préparation opérationnelle comportant des exercices annuels de validation au niveau des brigades – lesquels absorbent une grande partie de ses ressources d'instruction et des efforts connexes de l'Armée de terre. Bien qu'une brigade entière soit préparée, des missions inhabituelles, telles que les missions de renforcement des capacités des partenaires (RCP) en Ukraine et en Iraq, ou l'intégration de forces dans un groupement tactique de l'OTAN en Lettonie, entraînent le déploiement d'unités qui ne ressemblent pas beaucoup au groupement tactique de forces moyennes axé sur des véhicules blindés légers (VBL) que la structure actuelle des forces est conçue pour produire.

Pour conserver sa pertinence et satisfaire aux besoins et aux aspirations définis dans la politique *PSE* et la stratégie *Engagement rapproché*, l'Armée de terre décrite dans le concept de la *Force 2025* doit faire en sorte que les résultats de ses efforts de mise sur pied des forces soient utiles à la force interarmées. On peut résumer les volets de cette pertinence dans une proposition de valeur : l'Armée de terre fournit une puissance terrestre extensible pour dissuader l'adversaire d'agir et, au besoin, le vaincre, au sein de la force interarmées. Afin de donner une expression concrète à cette proposition de valeur dans l'actuel environnement stratégique, l'Armée de terre doit

1. mettre à profit ses partenariats et ses activités pour continuer à comprendre les enjeux régionaux et conserver l'accès aux diverses parties du globe;
2. être capable de fournir des éléments de la force terrestre pouvant détecter et perturber les activités des adversaires et leur faire échec, sous le seuil des conflits armés;
3. être prête à fournir des éléments déployables de la force terrestre pour intervenir rapidement dans les crises partout dans le monde;
4. produire des forces capables de se charger rapidement de missions de combat au sol dans n'importe quel théâtre et contre n'importe quel adversaire, quel que soit le climat.

Compte tenu de cette proposition de valeur, trois impératifs militent en faveur du passage à une armée asymétrique. Tout d'abord, il y a l'exigence opérationnelle exprimée dans les engagements pris par le gouvernement dans sa politique de défense. *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, nécessite une gamme de groupements de forces pour l'exécution de missions simultanées, gamme que le Chef – Développement des Forces (CDF) a analysée dans son étude sur la composition des forces et le concept de la structure (CFCS); cette étude détermine la nature des missions futures probables destinées aux éléments en déploiement des FAC. Les jeux de missions cernés par le concept de la CFCS (en anglais, FMSD) prévoient un éventail de scénarios opérationnels obligeant l'Armée de terre à mettre sur pied des éléments aptes à intervenir rapidement, à rester longtemps sur place ou à intensifier la puissance de combat. La structure d'une Armée de terre asymétrique crée un fondement optimal pour cela.

Ensuite, il faut institutionnaliser les forces légères, comme le préconise la Directive principale de mise en œuvre (DPMO) – Forces légères (2017). Les forces légères spécialisées font partie de l'Armée de terre depuis la mise sur pied du Régiment aéroporté du Canada en 1968, mais depuis 1993, elles constituent surtout un atout d'appoint des GBMC. L'intention du commandant de l'Armée canadienne est de fournir « des forces légères sur mesure, adaptables et agiles » qui peuvent produire et maintenir une puissance de combat sans dépendre des véhicules de combat, accroître la capacité d'intervention stratégique et opérationnelle grâce au déploiement par air, terre et mer, et être dotées du personnel, de l'équipement et de l'instruction voulus pour agir dans certains environnements particuliers¹³. La mise sur pied d'une armée asymétrique procurerait leur place propre aux forces légères du Canada qui donneraient ainsi toute sa dimension opérationnelle à la Directive.

Enfin, la nécessité de passer à une armée asymétrique est motivée par les réalités que sont les contraintes en matière de ressources et le besoin de concentrer les forces moyennes et lourdes de l'Armée de terre pour composer avec la limitation des ressources. L'Armée de terre doit faire face à une dure réalité : elle ne possède tout simplement pas les plateformes et les ressources voulues pour maintenir en puissance trois formations mécanisées égales, dotées d'une gamme complète de moyens et capables de mettre sur pied des forces légères, moyennes et lourdes. La symétrie est ici synonyme d'inefficacité, et l'Armée de terre ne peut pas se permettre cette dernière. Cette réalité est particulièrement évidente dans le cas des plateformes « peu nombreuses mais très demandées » telles que les chars, les véhicules blindés du génie et les plateformes de soutien nécessaires pour maintenir en bon état ces véhicules. L'armée asymétrique créerait des centres d'excellence efficaces et spécialisés qui permettraient la mise sur pied optimale de forces moyennes et lourdes.

PARTIE III : L'ARMÉE ASYMÉTRIQUE

L'armée asymétrique proposée ici présente une structure qui répond aux impératifs de changement susmentionnés et qui optimise les éléments en fonction de ces impératifs. La proposition formulée dans le présent article à l'égard de l'armée asymétrique est structurée selon la façon dont l'Armée de terre combat (son rendement opérationnel), dont elle s'entraîne (comment elle se dote d'une puissance de combat terrestre) et dont elle vit (comment elle est organisée au Canada).

La structure proposée est assujettie à des restrictions bien précises pour que la faisabilité soit toujours au cœur d'un plan d'action évolutif. La première restriction est que la présente proposition n'élimine aucune unité de l'Armée de terre. Bien que la restructuration proposée des forces puisse certainement procéder en ce sens, un examen global qui irait en ce sens nécessiterait une étude plus approfondie des conséquences, laquelle dépasse l'objet du présent article. De même, cette proposition n'envisage la fermeture d'aucune base ou d'aucun manège militaire existants, car les détails de l'infrastructure de défense se situent en dehors du cadre de l'analyse; en outre, elle n'inclut l'apport d'aucun changement à la structure divisionnaire actuelle, au Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne (CDIAC), ou aux groupes de soutien institutionnels des divisions. La proposition est axée sur la mise sur pied de la force interarmées, et l'analyse du volet institutionnel de l'armée constitue un thème important à explorer davantage. Enfin, la proposition ne porte pas sur l'organisation de la Réserve de l'Armée de terre. Elle accepte les progrès que l'attribution à chaque unité de la Réserve de tâches liées aux missions a permis d'accomplir et reconnaît que la transformation de la structure de la Force régulière pourrait avoir pour la Réserve des conséquences importantes qu'il conviendrait d'examiner dans une analyse de suivi.

La présente proposition contient certaines hypothèses liées aux rôles et à la taille à court terme de l'Armée de terre. En proposant la création d'une armée asymétrique, l'auteur pose les hypothèses suivantes :

1. Aucun changement important ne sera apporté à l'effectif global de la Force régulière et de la Réserve de l'Armée de terre. Tout accroissement du personnel serait utile, mais une réduction marquée des effectifs obligerait l'Armée de terre à repenser sa structure fondamentale.
2. Les unités et les sous-unités auront un effectif complet aux fins de l'emploi des forces. Ce n'est certes pas le cas à l'heure actuelle, en raison des tableaux d'effectifs actuels des unités et des turbulences au sein du personnel, mais l'Armée de terre a des méthodes (affectations intersectorielles, renfort de la Réserve) pour gérer ces enjeux.

Défendre le Canada Déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) Opération d'évacuation de non-combattants (NEO) Petites missions
Deux petits déploiements de durée limitée
Deux petits déploiements de durée prolongée
Deux grands déploiements prolongés
Un grand déploiement de durée limitée
Augmentation soudaine des forces pour une grande urgence

Tableau 1 : *Protection, Sécurité, Engagement : la politique de défense du Canada* Tâches à accomplir simultanément

- Le résultat logique de la simultanéité des missions prévues dans la politique—, qui correspond à l'exigence opérationnelle à laquelle les FAC et l'Armée de terre doivent satisfaire, demeurera le même dans l'avenir prévisible. Il se peut que cette politique soit remplacée par des gouvernements ultérieurs dans le proche avenir, mais vu la logique du concept de la CFCS et la demande élevée inhérente à l'environnement international, la nécessité de mener plusieurs opérations en même temps ne changera pas.
- La proposition ne prévoit pas d'acquisitions majeures d'équipements, hormis celles déjà incluses dans le système de développement des Forces de l'Armée de terre. De nouveaux programmes qui viseraient à remédier aux lacunes existantes dans les capacités de l'Armée de terre seraient un heureux ajout à la structure proposée, mais aucun n'est inclus dans l'estimation faite ici au sujet de l'armée asymétrique.

Toute proposition d'ordre organisationnel visant l'Armée de terre doit reposer sur la fonction – le rendement opérationnel – et la forme doit découler logiquement de cette dernière. Afin de cerner la façon dont l'Armée de terre doit vivre et s'entraîner, il faut d'abord examiner comment ses forces combattront. Pour cela, il faut analyser les opérations qui seront confiées aux éléments de la force, les besoins tactiques propres à l'environnement opérationnel actuel et la durabilité des forces mises sur pied.

LA FAÇON DONT L'ARMÉE ASYMÉTRIQUE COMBATTRA : RENDÉMENT OPÉRATIONNEL

Le rendement opérationnel de l'Armée de terre est défini dans la politique *PSE*, selon laquelle les FAC doivent pouvoir mener des opérations simultanément au Canada et à l'étranger. Les tâches primordiales comprennent la défense du Canada (y compris l'assistance à fournir aux autorités civiles) et les interventions à l'étranger en cas de catastrophe ou d'évacuation de non-combattants. Cela suppose l'apport continu d'une contribution aux petites missions de l'ONU partout dans le monde. En sus de ces tâches fondamentales, le Canada doit contribuer à la paix et à la sécurité internationales en menant, en dehors de ses frontières, une série d'opérations de petite ou de grande envergure, d'une durée limitée ou prolongée. Enfin, la nécessité d'envoyer en renfort un élément important des FAC pour enrayer une situation d'urgence régionale majeure s'inscrit dans ce qu'il faut faire pour respecter les engagements pris envers l'OTAN (article 5) (voir le Tableau 1 pour consulter la liste des tâches simultanées).

Bien que la politique *PSE* attribue aux FAC des missions fondamentales et une liste de tâches qu'elles doivent être prêtes à exécuter simultanément, elle ne précise pas auxquelles de ces tâches l'Armée de terre contribuera. De toute évidence, une partie ou la totalité d'entre elles feront intervenir d'autres éléments de la force interarmées. Afin de mieux comprendre la gamme probable des missions et les éléments de la force qu'il faudra pour remplir les tâches prévues dans la politique *PSE*, le CDF a, dans son étude sur la CFCS, analysé les missions accomplies par les FAC dans le passé, leur fréquence et en quoi ont consisté leurs besoins en éléments de la force interarmées. Cette analyse a débouché sur la définition d'un ensemble de scénarios interarmées composés de jeux de missions probables et sur l'apport probable de la force interarmées à chaque mission particulière¹⁴. D'après la liste des scénarios interarmées, on peut cerner douze types de tâches qui nécessiteraient sans doute la contribution d'une grande composante de la force terrestre. Ces missions, organisées en quatre groupes distincts (Tableau 2), donnent une idée de celles dont l'Armée de terre sera probablement chargée dans l'avenir.

Les quatre jeux de missions – Intervention au Canada, intervention rapide, maintien d'une présence prolongée, et opérations de combat prolongées/intensifiées— intègrent une série de tâches opérationnelles distinctes s'accompagnant de besoins particuliers quant au temps, à l'espace et aux forces. L'Armée de terre doit veiller à ce que sa capacité de mise sur pied des forces soit optimisée de manière à produire des éléments de la force aptes à bien fonctionner dans n'importe quel jeu de missions, dans n'importe quel environnement et contre n'importe quel adversaire. L'armée asymétrique proposée est mieux à même, grâce à son efficacité et à sa compétence, de produire une capacité de combat terrestre cohésive et

INTERVENTIONS AU CANADA	MAINTIEN D'UNE PRÉSENCE PROLONGÉE
1. Unité d'intervention immédiate (UII) (Canada)	7. Renforcer les capacités des partenaires (RCP)
INTERVENTION RAPIDE	8. Dissuasion au sein d'une alliance/coalition
2. Défense du Canada	9. Soutien de la paix (chapitre VI)
3. Évacuation de non-combattants	OPÉRATIONS DE COMBAT PROLONGÉES/INTENSIFIÉES
4. Intervention en cas de catastrophe à l'étranger	10. Imposition de la paix (chapitre VII)
5. Intervention en cas d'épidémie	11. Contre-insurrection (Coalition)
6. Intervention dans une crise à l'étranger	12. Opérations de combat conventionnelles

Tableau 2 : Jeux de missions liées aux opérations terrestres

adaptative en puisant dans l'ensemble des forces légères, moyennes et lourdes pour répondre à des besoins simultanés dans tous les jeux de missions.

Le premier jeu de missions concerne les interventions au Canada : celles-ci peuvent comporter diverses tâches, y compris l'aide aux autorités civiles axée sur la sécurité et les interventions à caractère humanitaire en cas de catastrophe. Les aspects distinctifs de ce jeu de missions résident dans le fait que l'Armée de terre et les FAC fournissent un soutien aux gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral et que ces missions ne nécessitent habituellement pas d'éléments tactiques dûment constitués, mais plutôt des entités organisées et à même d'appuyer des organismes civils débordés. Vu sa géographie, le Canada a généralement besoin de quatre ou cinq unités d'intervention immédiate (UII) prêtes à entrer en action en tout temps¹⁵. Chacune d'elles comprend une sous-unité d'avant-garde et les éléments de suivi nécessaires pour répondre à une « demande d'assistance ». La Réserve de l'Armée de terre joue un rôle important, lorsqu'il s'agit de renforcer l'intervention de l'Armée de terre dans le cadre de tâches nationales, en fournissant des forces de deuxième échelon. Les unités sont typiquement chargées de jouer le rôle d'UII, tout en s'entraînant en vue d'autres jeux de missions, et l'Armée de terre accepte le risque inhérent à cette approche. Les unités veillent ainsi à créer une protection en cas d'urgence, tout en permettant à l'Armée de terre de se concentrer sur l'état de préparation tactique.

Le deuxième jeu de missions se rapporte aux interventions rapides, lesquelles, contrairement aux interventions au Canada, peuvent avoir lieu n'importe où dans le monde et nécessiter des éléments tactiques dûment constitués. Ces missions peuvent comprendre des interventions en cas de crise humanitaire – par exemple, des opérations

d'évacuation de non combattants (NEO) et des interventions à l'étranger en cas de catastrophe [dont se charge l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC)] – et des interventions en cas d'épidémie. Dans tous les cas, il peut être nécessaire d'assurer la protection des éléments spécialisés chargés de la mission.

Le jeu de missions axé sur les interventions rapides comporte d'autres missions exigeant la projection de la force au lieu d'une action humanitaire. La mission liée à la défense du Canada nécessite une projection rapide de la force n'importe où dans le vaste territoire du Canada, pour l'exécution de tâches allant d'exercices ou d'opérations d'affirmation de la souveraineté à la protection de forces dans le Nord ou à la dissuasion. La mission consistant à intervenir dans une crise à l'étranger suppose le déploiement à court préavis d'une force terrestre canadienne n'importe où dans le monde : l'objectif ici pourrait être d'affronter une menace perçue comme pesant sur un allié ou un partenaire, de manifester la détermination du Canada à protéger un intérêt particulier, ou de projeter des forces au sein d'une coalition dans le contexte d'une situation qui évolue ou se détériore rapidement. Dans certains cas, l'intervention à l'étranger peut servir de déploiement initial à ce qui deviendra le maintien d'une présence prolongée ou une opération de combat prolongée/intensifiée. Pour ce qui est de la simultanéité, les missions d'intervention rapide seront probablement considérées comme des tâches fondamentales, ou des petits déploiements de durée limitée, ou, possiblement, de grands déploiements de durée limitée.

Les jeux de missions axées sur l'intervention rapide conviennent bien à des forces légères bien équipées et compétentes. La Directive principale de mise en œuvre – Forces légères précise que les forces légères doivent être

configurées en vue d'un déploiement stratégique dans n'importe quelle région du globe en moins d'une semaine¹⁶. L'armée asymétrique peut se charger des missions de ce genre avec des forces légères spécialisées. Une compagnie d'avant-garde, constituée à partir d'une compagnie d'infanterie légère et d'éléments d'appui, peut maintenir un haut niveau de préparation et être prête à se déployer en 72 heures. Le reste du bataillon d'infanterie légère peut former un groupe-bataillon (gp bon) léger¹⁷ prêt à suivre la compagnie, au besoin, en moins d'une semaine.

Le prochain jeu de missions – soit celui visant à assurer une présence soutenue – comporte des opérations expéditionnaires prolongées menées à l'appui de la sécurité et de la stabilité internationales. Des missions particulières de ce type peuvent nécessiter une unité tactique dûment constituée pour affronter une force adverse, ou une organisation établie sur mesure pour appuyer un allié ou un partenaire. Les missions catégorisées sous le titre « Maintien d'une présence prolongée » sont les suivantes : renforcer les capacités des partenaires; dissuasion au sein d'une alliance/coalition; opérations classiques de soutien ou de maintien de la paix prévues au chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Pour ce qui est de la simultanéité, ce jeu de missions comportera sans doute un petit ou un grand déploiement de durée prolongée.

La mission visant à renforcer les capacités des partenaires peut ou non viser à affronter une forme quelconque de menace organisée, selon l'ampleur du rôle de l'Armée de terre dans l'instruction, la prestation de conseils, l'assistance et, éventuellement, l'accompagnement de forces amies. Les missions de ce genre continueront d'être un rôle clé de l'Armée de terre, tandis qu'elle luttera contre des activités adverses se situant sous le niveau-seuil des conflits, en exploitant ses partenariats et ses activités pour conserver une bonne compréhension des réalités régionales et ses voies d'accès partout dans le monde. L'armée asymétrique vise à optimiser son état de préparation en vue de ces missions en créant un bataillon de renforcement des capacités des forces de sécurité (RCFS).

En harmonie avec les initiatives alliées, le bataillon de RCFS serait une entité spécialisée et interarmes conçue pour entraîner, conseiller, aider et, au besoin, accompagner des forces partenaires dans le cadre d'opérations. Ce bataillon mettrait sur pied des éléments de la force axés sur des équipes de conseillers et il servirait de centre d'excellence aux fins de l'instruction et de l'expertise culturelle nécessaires pour de telles missions. N'importe quelle unité peut, avec le temps, s'adapter pour exécuter une mission de renforcement des capacités des partenaires (comme on l'a vu quand l'Armée de terre a mis sur pied des équipes de liaison et de mentorat opérationnel et des équipes d'instruction en Ukraine et en Iraq), mais une unité spécialisée réduirait la nécessité pour les

unités à structure conventionnelle de délaissé leur instruction collective de combat pour s'adonner à des tâches de renforcement des capacités des partenaires. Le bataillon de RCFS pourrait se charger de tous les aspects du renforcement des capacités des partenaires, constituer le cœur d'une force opérationnelle de renforcement des capacités des partenaires avec d'autres éléments de renfort, ou servir, aux fins de l'exécution d'une mission de renforcement des capacités des partenaires, de force initiale que suivrait une force opérationnelle dûment constituée provenant d'une autre unité de l'Armée de terre au moment des rotations ultérieures.

L'Armée de terre comprend bien les autres missions entrant dans la catégorie du maintien d'une présence prolongée, c.-à-d. la dissuasion au sein d'une alliance ou coalition et les missions de soutien de la paix prévues au chapitre VI de la Charte. Ces missions sont souvent menées contre un acteur hostile et nécessiteront sans doute une force organisée à des fins tactiques. Un gp bon moyen ou un groupement tactique (GT) fournit souvent l'équilibre optimal entre la mobilité, la protection et la puissance de feu pour exécuter ces missions avec succès. Dans certains cas, selon la menace ou le terrain, un GT lourd ou un gp bon léger peut s'avérer un choix plus judicieux. Vu la gamme variée des besoins propres aux missions de maintien d'une présence prolongée, il faudra peut-être changer le rôle des unités que celles-ci adoptent une posture légère, moyenne ou lourde, si l'exécution simultanée de tâches ou la durée de la mission suscitent un problème; un PGEP adaptatif permettra à l'armée asymétrique de concrétiser ces changements.

Le dernier jeu de missions – Opérations de combat prolongées/intensifiées – se rapporte à la raison d'être de n'importe quelle armée de terre : combattre et gagner des batailles terrestres. Ce jeu de missions se compose de tâches exécutées contre des forces hostiles et nécessite des équipes toutes armes intégrées à la force interarmées. Ces missions comprennent les opérations d'imposition de la paix (chapitre VII de la Charte de l'ONU), les opérations de contre-insurrection d'une coalition et les opérations de combat conventionnelles. Comme dans le cas des missions de maintien d'une présence prolongée, les caractéristiques du terrain et de la menace ennemie pourraient exiger le déploiement de forces légères, moyennes ou lourdes dans le cadre d'opérations de combat prolongées ou intensifiées. Pour ce qui est de la simultanéité, une opération de combat prolongée ou intensifiée pourrait prendre la forme d'un grand déploiement prolongé ou de durée limitée.

Dans le cadre d'une opération de combat prolongée ou intensifiée, il faudra peut-être aussi renforcer les forces pour faire face à une urgence d'envergure. Ce dernier cas, bien qu'il ne soit pas mentionné explicitement dans la politique *PSE*, est sous-entendu tant dans la mention

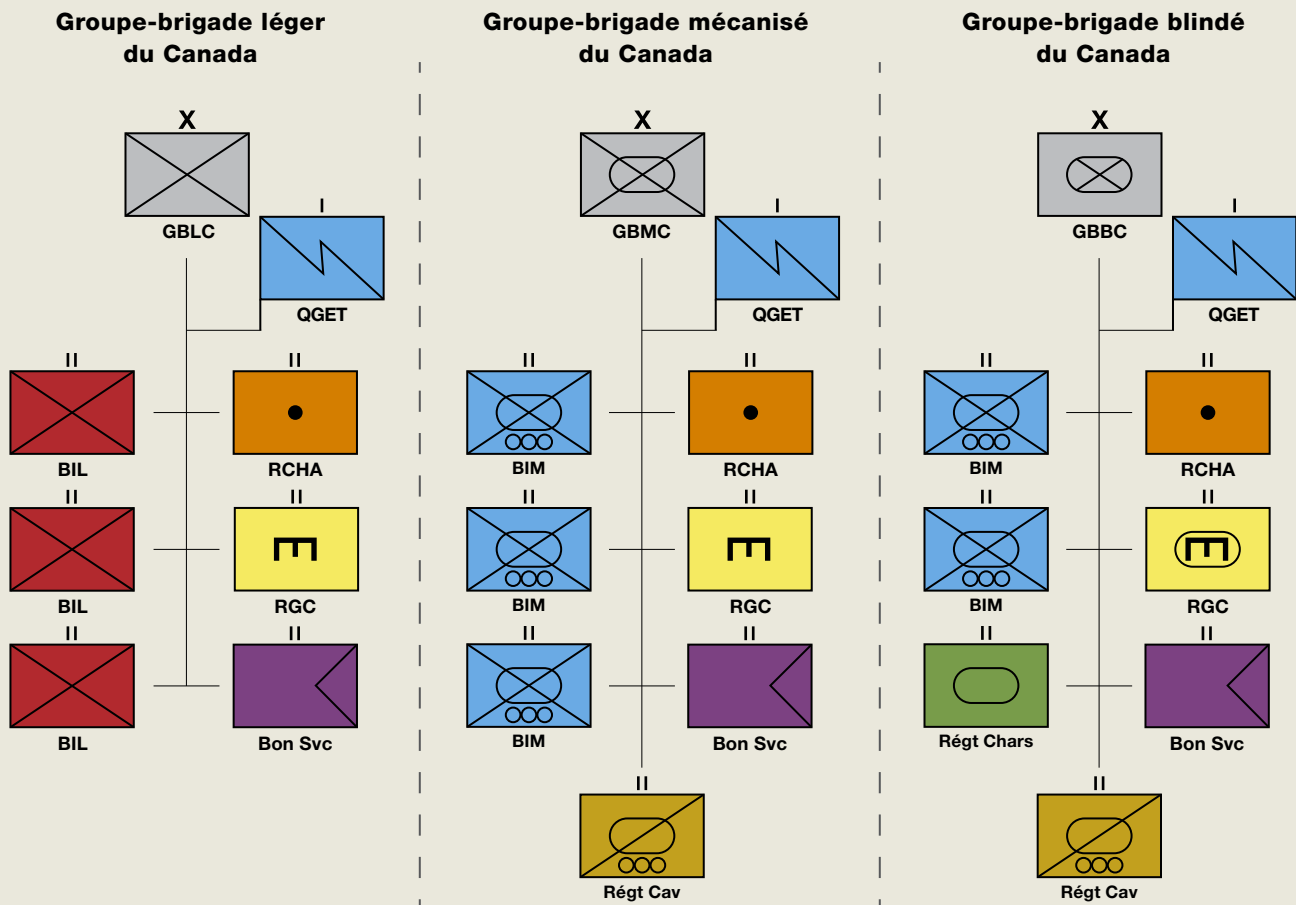


Figure 1 : Types de brigade de manœuvre dans l'Armée de terre asymétrique

de la nécessité de respecter les engagements pris envers l'Alliance, en cas de transgression de l'article 5 du traité de l'OTAN, que dans le fait qu'une mission de combat risque rapidement d'exiger plus que la répartition des troupes en fonction du critère de simultanéité établi dans la politique PSE. L'Op ATHENA fournit un bon exemple de cela : à son paroxysme, plus de 3 000 membres des FAC étaient en déploiement en Afghanistan. Une opération intensifiée pour faire face à une situation d'urgence d'envergure peut aussi obliger les FAC à réduire leur engagement à l'égard d'autres opérations, en raison des besoins pressants liés à une opération de combat. Advenant une mission d'intensification, surtout si elle vise à faire échec à une grave menace pour les intérêts nationaux du Canada, tous les autres engagements concomitants pourraient dès lors revêtir une importance secondaire.

Pour tous ces jeux de missions, surtout les deux derniers, il faudra peut-être une structure de commandement et contrôle d'un échelon supérieur, ce qui nécessiterait le déploiement d'un QG de groupe-brigade, d'éléments particuliers d'une force d'appui au combat provenant d'une brigade d'appui au combat et peut-être aussi celui

d'une partie ou de la totalité d'un groupe-brigade en soi. Pour les missions statiques – en général des missions de maintien de la présence prolongée – et pour certaines missions d'imposition de la paix (chapitre VII) et de contre-insurrection au sein d'une coalition, le type de QG de brigade n'a essentiellement pas d'importance, car un QG de groupe-brigade léger, moyen ou lourd peut répondre aux besoins de la formation en matière de commandement et contrôle¹⁸.

En ce qui concerne les opérations de combat mobiles nécessitant une brigade canadienne complète ou partielle, le choix de la brigade sera fonction de la nature de l'adversaire, du terrain et du besoin de la coalition. Dans ce scénario, tous les autres engagements étant devenus secondaires, il est concevable que la totalité ou une partie d'une brigade légère, moyenne ou lourde puisse en fin de compte être envoyée en déploiement pour mener des opérations de combat conventionnelles. L'avantage de l'armée asymétrique réside dans le fait qu'elle est structurée pour organiser des forces légères, moyennes ou lourdes au niveau de la formation, en fonction de la menace (voir la Figure 1).

Un groupe-brigade léger du Canada (GBLC) serait semblable dans sa conception à une équipe de combat de brigade d'infanterie (IBCT) de l'armée de terre américaine¹⁹ et il serait axé sur une force de manœuvre composée de trois bataillons d'infanterie légère (BIL) et dotée d'une capacité légère d'appui au combat fournie par le génie et l'artillerie ainsi que d'une unité de soutien logistique adaptée pour maintenir en puissance des forces légères. Le GBLC serait le centre d'excellence de la formation en ce qui concerne les besoins particuliers en mobilité²⁰, il pourrait être employé en tandem avec les hélicoptères pour l'assaut aérien ou avec des éléments amphibies alliés, et il pourrait servir idéalement contre des troupes régulières ou irrégulières en montagne, dans la jungle ou dans d'autres terrains difficiles. Bien que le GBLC soit dépourvu de véhicules blindés, rien n'empêche de le renforcer avec des véhicules de protection en fonction des variables de la mission. Une capacité des forces légères, soit de parachutistes, nécessiterait une autre étude qui aurait pour objet de voir si elle est encore nécessaire. Le cas échéant, il faudrait établir dans quelle mesure et comment elle pourrait être mise sur pied et employée dans l'armée asymétrique²¹.

L'organisation du groupe-brigade moyen s'apparenterait à celle de l'actuel GBMC, mais elle comprendrait aussi un troisième bataillon d'infanterie mécanisée qui remplacerait le bataillon d'infanterie légère. Comme les équipes de combat Stryker Brigade de l'armée de terre américaine et les nouvelles brigades d'assaut de l'armée de terre britannique²², un GBMC continuerait de fournir des forces polyvalentes, souples et adaptables dotées d'une mobilité, d'une puissance de feu et d'une protection intégrées. Mis sur pied à partir de véhicules blindés de combat VBL 6 et comprenant des unités moyennes de génie, d'artillerie et de maintien en puissance, le GBMC allie l'infanterie embarquée au soutien interarmes. Dans un GBMC, il conviendrait de convertir le régiment blindé, dont la composition a changé constamment au cours des 25 dernières années²³, en un régiment de cavalerie blindé, une nouvelle unité conçue pour mener la formation au combat, dans le mode « détecte/frapper ». Il faudrait intégrer cette unité, composée d'escadrons de reconnaissance blindés, dans les projets actuels de l'Armée de terre pour mettre sur pied de nouvelles capacités munies de missiles et de systèmes d'aéronef sans pilote (UAS), ce qui rendrait possible l'intégration, dans une seule unité embarquée, de moyens ultramodernes de détection, de ciblage et d'attaque²⁴.

Le groupe-brigade blindé du Canada (GBBC) deviendrait le centre d'excellence des forces lourdes de l'Armée de terre. Au sein du GBBC, deux bataillons d'infanterie mécanisée axés sur des VBL 6 seraient accompagnés d'un régiment de chars, c'est-à-dire d'une unité blindée composée de trois ou quatre escadrons de chars et d'un escadron d'appui au combat, ce qui permettrait à la brigade de former trois GB lourds²⁵. Le GBBC posséderait aussi un régiment de cavalerie

blindée afin d'exécuter les missions de détection et d'assaut pour la formation. L'appui au combat serait confié au régiment du génie qui emploierait alors les éléments blindés du génie de l'Armée de terre et des éléments provenant d'un régiment d'artillerie. Le soutien logistique au combat serait fourni par un bataillon des services adapté pour garantir le maintien en puissance d'une force lourde.

Étant donné la vaste gamme de missions faisant partie des quatre jeux de missions, la menace éventuelle constituée par des adversaires réguliers, irréguliers et hybrides, et la diversité des terrains et régions où l'Armée de terre pourrait être appelée à se déployer, l'armée asymétrique aura beaucoup de mal à répondre à tous les besoins dans un environnement international de plus en plus compétitif. Pour faire en sorte qu'elle puisse satisfaire à l'exigence de la simultanéité des missions et maintenir en puissance ou adapter les éléments de ses forces pendant les missions prolongées, nous examinerons maintenant comment elle s'entraînera pour produire et conserver sa puissance de combat terrestre.

L'INSTRUCTION DE L'ARMÉE ASYMÉTRIQUE : PRODUIRE ET CONSERVER LA PUISSANCE DE COMBAT

Bien que l'armée asymétrique fournisse un fondement optimal pour toute une gamme de forces de combat terrestres possibles à l'intention de l'employeur d'une force interarmées, sa mission première consiste à gérer un système de mise sur pied et de maintien en puissance des forces de combat en question. L'Armée de terre doit faire en sorte qu'elle puisse fournir les éléments d'une force cohésive pour accomplir les missions d'aujourd'hui, tout en se préparant à répondre aux besoins futurs liés à la simultanéité des missions.

Le PGEP actuel de l'Armée de terre, qui est issu des efforts déployés en Afghanistan, ne répond plus aux besoins. Il s'agit d'un plan qui a évolué depuis un cycle de 18 mois axé sur l'Afghanistan vers un cycle de 36 mois pour des brigades entières²⁶. Les problèmes inhérents au cycle actuel sont évidents pour ceux qui l'ont vécu.

Le PGEP actuel n'est pas synchronisé avec les cycles de l'Armée de terre relatifs à la gestion des carrières et aux affectations. À son niveau le plus fondamental, le PGEP a pour objet de constituer des équipes cohésives, mais dans sa version actuelle, il fait franchir aux unités et aux brigades les étapes menant à un haut niveau de préparation, puis bon nombre des principaux leaders et membres du personnel sont affectés en dehors des organisations juste au moment où elles sont confirmées comme étant prêtes. En outre, le PGEP actuel est intrinsèquement lié à la préparation de brigades complètes et à l'utilisation de l'exercice MAPLE RESOLVE, géré par le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres (CCEM), aux fins de la validation. Non seulement cette concentration coûte cher aux forces atteignant l'état de préparation²⁷, mais l'ampleur et la

portée de l'exercice donnent lieu à un volume important de travail pour les autres brigades, ce qui détourne le GBMC d'activités n'ayant rien à voir avec le haut niveau de préparation²⁸. Pour que le concept de l'armée asymétrique soit fructueux, celle-ci doit employer un PGEP révisé, axé sur la cohésion des équipes. Si l'Armée de terre ne peut pas gérer la cohésion, elle ne peut pas gérer l'état de préparation.

Dans le présent article, je propose un PGEP révisé, axé sur un cycle de 24 mois à trois volets : Construction – Préparation – Reconstitution (voir la Figure 2). Du point de vue conceptuel, ce cycle ressemble à celui qui existe actuellement, mais une différence clé réside dans le fait que, dans l'armée asymétrique, différentes parties de chaque brigade se situeront dans différentes parties

La PAA est le pivot clé du cycle traditionnel des activités annuelles, et le cycle est fonction des conditions météorologiques, du climat, des jours fériés et des périodes de congé habituelles; le cycle correspond à ce que l'on peut appeler l'« année d'instruction » (période distincte de l'année financière). Quand on la divise en « blocs » de périodes d'activités, l'année d'instruction de l'Armée de terre, qui suit la PAA, comprend approximativement une période d'instruction à l'automne, les mois d'hiver utilisés pour l'instruction individuelle, la maintenance et les congés, et une période d'instruction collective au printemps et au début de l'été, ce qui nous amène à l'été suivant. L'été est en général une période idéale pour l'intégration de la Réserve de l'Armée de terre, le soutien à l'instruction individuel et les congés en bloc.

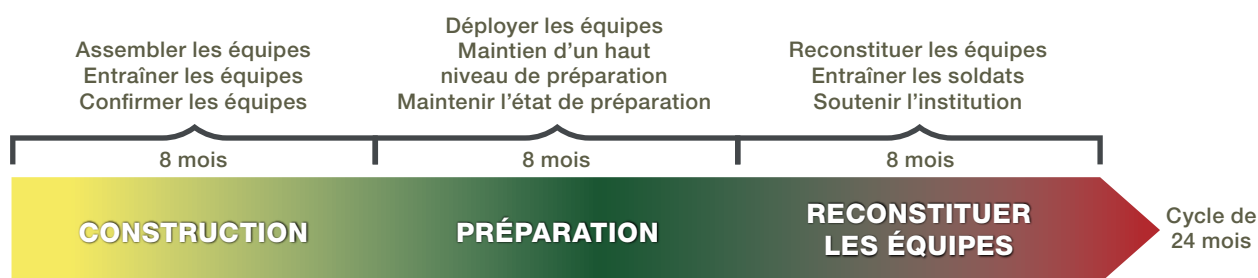


Figure 2 : Plan révisé de gestion de l'état de préparation pour l'armée asymétrique

du cycle. Cela est nécessaire pour permettre la mise sur pied simultanée de forces légères, moyennes et lourdes, parallèlement aux éléments d'appui au combat clés. Cette approche a un résultat évident : d'autres mesures de mise sur pied des forces pourraient s'imposer si une mission de renfort nécessitait l'apport d'une brigade complète; cependant, comme il a été susmentionné, cette situation d'urgence se situe hors de la portée du critère de la simultanéité des missions.

Un élément clé de ce PGEP révisé réside dans la reconnaissance du fait que, bien que les cycles de l'état de préparation puissent définir des tâches précises, l'Armée de terre suit un calendrier d'activités assez régulier tout au long de chaque année. Le rythme n'est jamais véritablement « élevé » ou « lent » pour la force de campagne; elle correspond plutôt à un flux et à un reflux d'activités annuelles prévisibles. La première partie – la plus importante – en est une qu'il faut respecter : c'est le cycle de gestion des carrières et la période active des affectations (PAA). La PAA ne changera pas, car l'été est la période optimale au Canada pour la vente des maisons, le déménagement du mobilier et des effets personnels et la réinstallation des familles. Tout PGEP qui ne respectera pas la PAA nuira inévitablement à la constitution d'équipes cohésives.

Quand nous juxtaposons le cycle de préparation proposé de 24 mois à ce cycle d'instruction annuel, nous obtenons le PGEP révisé en trois stades détaillé à la Figure 3. La notion des périodes des affectations clés et minimales est essentielle à ce PGEP. Les périodes des affectations clés au sein de la PAA sont destinées aux unités qui terminent ou amorcent le cycle de préparation; ces périodes ont pour objet principal l'affectation des leaders et du personnel clés, tandis que les périodes des affectations minimales sont réservées aux unités qui sont au milieu des stades Mise sur pied et Préparation. Ainsi, on fait en sorte que les militaires occupant des postes essentiels de commandement et d'état-major restent en place autant que possible tout au long d'un cycle complet de préparation : les membres d'une équipe qui assurent la mise sur pied ensemble, sont prêts ensemble et partent en déploiement ensemble.

Quand nous appliquons ce PGEP aux éléments des forces de l'armée asymétrique, le cycle de rendement opérationnel de l'Armée de terre est celui qu'illustre la Figure 4. En fonction de la structure de l'armée asymétrique et compte tenu des hypothèses et des limites exposées plus tôt, le PGEP révisé prévoit un gp bon respectant un préavis de mouvement de sept jours (avec une compagnie d'avant-garde prête à partir dans un délai de 72 heures), un gp bon moyen ou un GB axé sur un bataillon d'infanterie mécanisée, un GB lourd, axé

		20X1			20X2			20X3								
		NOV-DÉC	JANV-FÉV	MARS-AVR	MAI-JUIN	JUIL-AOÛT	SEPT-OCT	NOV-DÉC	JANV-FÉV	MARS-AVR	MAI-JUIN	JUIL-AOÛT	SEPT-OCT			
Bde 1	MISE SUR PIED (du 15 nov au 15 juil) Affectations (Arrivées) II d'hiver IC de base du printemps IC (État de préparation) et validation	PAA – Affectations minimales			PRÉPARATION (du 15 juil au 15 mars) Déploiement lié à la mission Déploiement – Engagement (Actualisation de l'IC) II d'hiver			RECONSTITUTION (du 15 mars au 15 nov) Redéploiement Soutien institutionnel/II Affectations (Départs)				PAA – Affectations dans les postes clés				
	RECONSTITUTION (du 15 nov au 15 juil) Redéploiement Soutien institutionnel/II Affectations (Départs)				PAA – Affectations dans les postes clés			MISE SUR PIED (du 15 juil au 15 mars) Affectations (Arrivée) II d'été IC de base d'automne IC (État de préparation) et validation			PRÉPARATION (du 15 mars au 15 nov) Déploiement Engagement. Déploiement (Actualisation de l'IC) II d'été				PAA – Affectations minimales	
	PRÉPARATION (du 15 nov au 15 juil) Déploiement Déploiement – Engagement (Actualisation de l'IC) II d'hiver				PAA – Affectations dans les postes clés			RECONSTITUTION (du 15 juil au 15 mars) Redéploiement Soutien institutionnel/II Affectations (Départs)			MISE SUR PIED (du 15 mars au 15 nov) Affectations (Arrivée) IC de base du printemps IC (État de préparation et confirmation) II d'été					PAA – Affectations minimales

Figure 3 : Plan de gestion de l'état de préparation, révisé et synchronisé avec le cycle annuel d'instruction de l'Armée de terre

sur un bataillon d'infanterie mécanisée ou un régiment de chars. Dans la région de chaque division, l'Ull nationale est toujours prête à remplir une tâche secondaire sous la direction de la division.

Chacun de ces éléments passerait huit mois au stade de la préparation et, s'il était appelé à se déployer, il pourrait s'attendre à un déploiement de huit mois à l'étranger. S'ils ne sont pas déployés dans le cadre d'une mission nommée, les éléments ayant terminé leur préparation pourraient servir à l'étranger conformément aux plans d'engagement mondial afin de produire les effets stratégiques voulus par leur présence et leur intervention. Ce PGEP destiné à l'armée asymétrique rend aussi possible une souplesse intrinsèque, advenant la demande prolongée d'un type particulier de force par suite de besoins causés par le terrain, un adversaire ou des alliés. Au besoin, les unités pourraient bénéficier du temps, de l'équipement et de l'instruction voulus pour s'adapter aux postures propres à une force légère, moyenne ou lourde, comme cela a été fait quand des bataillons d'infanterie légère ont été envoyés en Afghanistan avec des VBL.

Avec la possibilité que l'ensemble de l'armée asymétrique ait de multiples unités dans le cycle de construction, le PGEP n'est désormais plus axé sur une seule grande activité de validation organisée par le CCEM à la BFC Wainwright en mai et en juin. La validation du haut niveau de préparation a maintenant lieu pendant le stade de mise sur pied d'une unité donnée, et elle peut ou non nécessiter un mouvement à la BFC Wainwright aux fins d'exécution. Dans l'armée asymétrique, la préparation est axée sur le niveau de l'unité,

et le CCEM peut appuyer le PGEP révisé en fournissant, aux niveaux quatre à six inclusivement, des troupes d'activités de validation adaptées à une force légère, moyenne ou lourde, dans n'importe quel secteur d'entraînement.

Le PGEP de l'armée asymétrique met l'accent sur l'état de préparation des unités, mais les QG de brigade doivent encore suivre de l'instruction en tant que QG tactiques et être prêts à se charger de tâches statiques ou prolongées, ou à assumer subitement un rôle plus grand pour exécuter des opérations de combat mobiles. L'armée asymétrique ne fera pas franchir tout le cycle de préparation en même temps à des brigades entières, mais elle le fera faire au QG de chaque groupe-brigade pour faire en sorte qu'à n'importe quel moment, l'un d'eux soit toujours prêt à partir en déploiement. La validation peut être effectuée au moyen d'un exercice ou d'une série d'exercices de poste de commandement ou d'exercices assistés par ordinateur, soit au Canada, soit pendant que l'unité collabore avec des alliés²⁹. S'il faut renforcer soudainement et déployer la majeure partie d'une brigade donnée pour exécuter des opérations de combat dans le cadre d'une situation d'urgence majeure, d'autres besoins concomitants pourront être « mis en attente », tout comme l'exécution du PGEP, pendant que toutes les unités seront rapidement amenées au niveau voulu pour partir en déploiement et composer avec la situation en question.

Les autres éléments de chaque brigade, à savoir la cavalerie blindée et les unités du génie, de l'artillerie et du soutien logistique au combat, déplaceront aussi leur QG et leurs sous-unités en fonction du PGEP, et les QG pourront étoffer

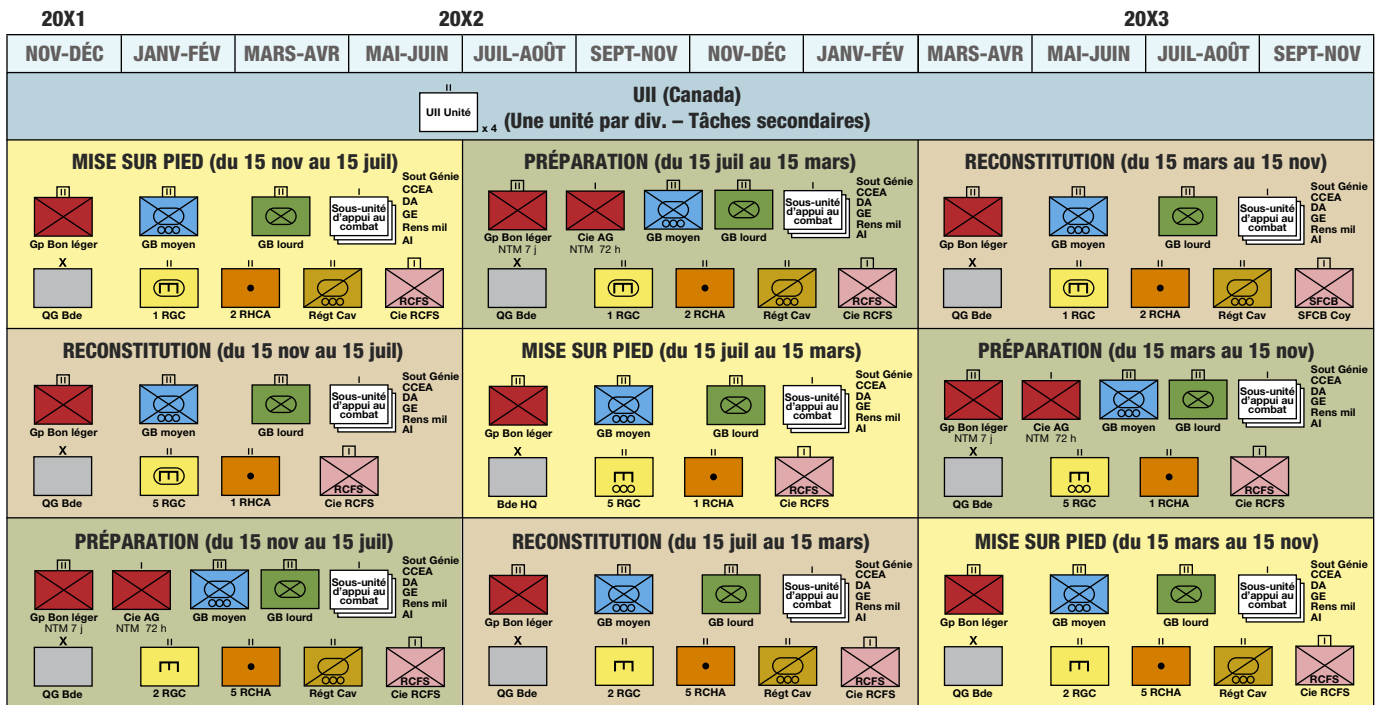


Figure 4 : L'armée asymétrique dans le Plan de gestion de l'état de préparation

le PGE en fournissant des QG et des éléments de la force pour certaines opérations visant à assurer une présence prolongée. Ils doivent aussi être prêts à attacher des sous-unités aux forces de manœuvre à divers stades du PGE pour former des gp bon ou des GB au besoin³⁰. Les unités de soutien du génie, de défense aérienne, de guerre électronique, du renseignement militaire et des activités d'influence, au sein de la brigade d'appui tactique, mettront sur pied des éléments particuliers de la force, de concert avec un QG affilié de groupe-brigade, pour faire en sorte que ces QG aient des éléments dynamisants d'un niveau supérieur prêts à se déployer avec eux. Enfin, le bataillon de RCFS mettra toujours sur pied une compagnie de RCFS pour que l'armée asymétrique dispose en tout temps d'une organisation prête à prendre la tête de tout déploiement visant à renforcer les capacités des partenaires.

Dans l'ensemble, l'armée asymétrique et son PGE révisé garantiront à la force interarmées une vaste gamme de forces pour les opérations. Celles-ci peuvent être divisées en six lignes d'effort (LE) qui, en tout temps, fournissent ce qui suit :

LE 1 – UII nationale (au Canada) : Au moins une unité d'intervention immédiate, dans la zone de chaque division, est prête à accomplir des missions au Canada.

LE 2 – Force légère : Fournie par un GBLC – un gp bon léger à un haut niveau de préparation (préavis de mouvement de sept jours), avec une compagnie d'avant-garde prête, par rotation, à se déployer à

72 heures d'avis. Cette force légère peut se charger des missions d'intervention rapide, elle peut fournir l'avant-garde nécessaire aux missions prolongées ou intensifiées, ou, en raison des exigences opérationnelles, elle peut assurer une présence prolongée, ou exécuter des opérations de combat prolongées ou intensifiées³¹.

LE 3 – Force moyenne : Fournie par un GBMC – un gp bon/GB moyen axé sur des VBL 6 et des éléments d'appui au combat, pour assurer une présence prolongée, ou mener des opérations de combat prolongées ou intensifiées.

LE 4 – Force lourde : Fournie par un GBBC – un GB lourd avec chars et infanterie et des éléments d'appui au combat, pour assurer une présence prolongée, ou exécuter des opérations de combat prolongées ou intensifiées.

LE 5 – Appui au combat : Géré par la brigade d'appui au combat, avec une compagnie de RCFS prête à prendre la tête des missions de renforcement des capacités des partenaires, avec l'aide de sous-unités spécialisées provenant du reste des unités de la brigade.

LE 6 – QG de formation : À tour de rôle, le QG de chaque groupe-brigade exerce le commandement et contrôle sur les efforts de l'alliance ou de la coalition pour la plupart des missions.

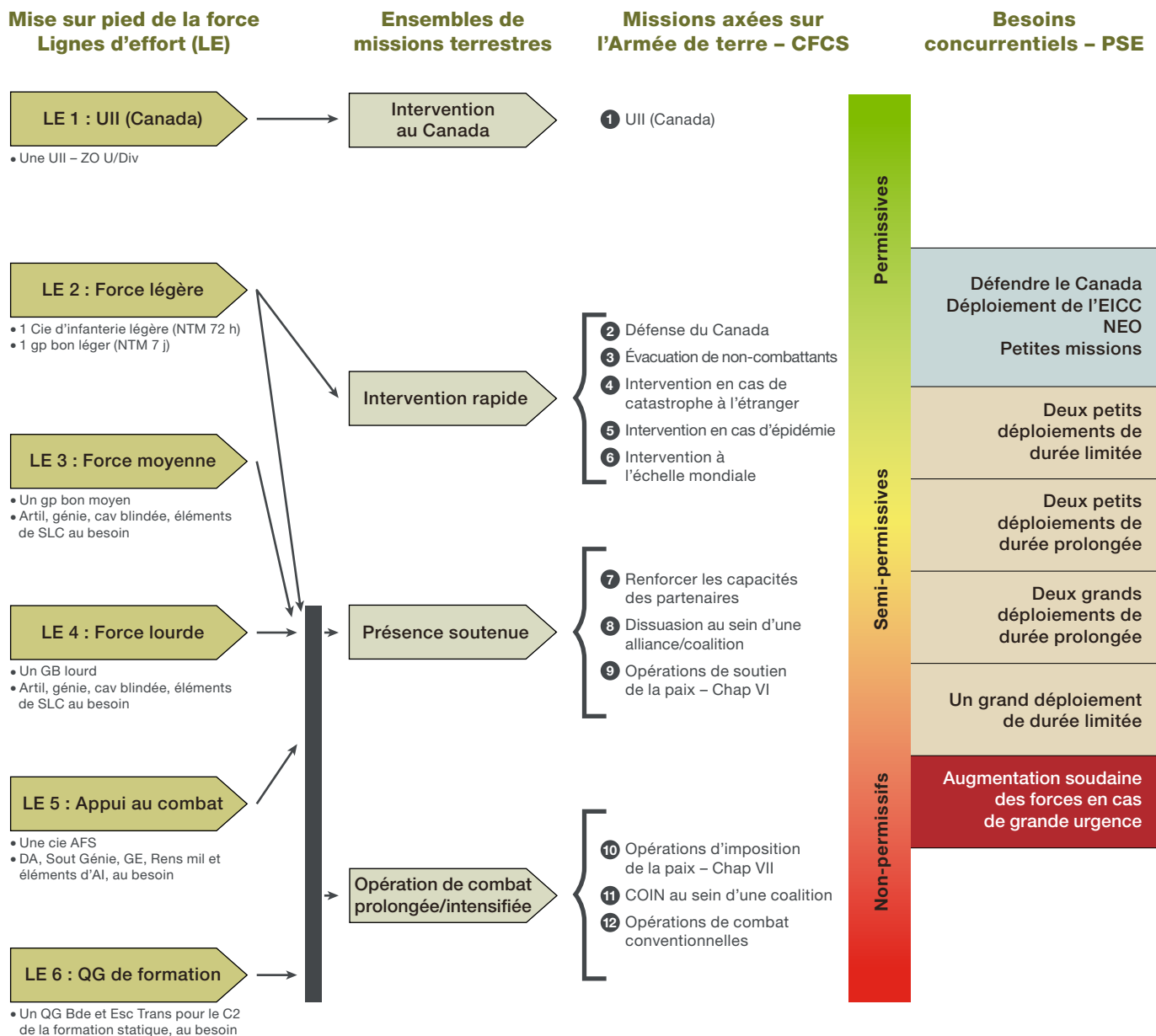


Figure 5 : Lignes d'effort de l'armée asymétrique aux fins de la mise sur pied des forces

Comme le montre la Figure 5, l'armée asymétrique et son PGEF révisé offrent une force qui optimise avec efficacité et compétence la mise sur pied de forces légères, moyennes et lourdes prêtes à affronter la plus vaste gamme d'adversaires possible, dans n'importe quel genre de théâtre. Elle synchronise les activités de mise sur pied des forces de l'Armée de terre pour créer le contexte optimal afin de constituer des équipes cohésives. Enfin, les LE permettent à l'Armée de terre de répondre aux exigences de la simultanéité des missions, de maintenir en puissance des forces variées à l'étranger et d'augmenter subitement les effectifs en cas de situation d'urgence grave à l'étranger.

COMMENT L'ARMÉE ASYMÉTRIQUE VIVRA-T-ELLE? DISPOSITION DES FORCES AU CANADA

Dans la foulée de la description donnée ci-dessus sur la façon dont l'armée asymétrique combat et met sur pied sa puissance de combat, on peut maintenant expliquer la structure de la force : la forme est ultérieure à la fonction. L'armée asymétrique proposée, compte étant tenu des limites, hypothèses et exigences opérationnelles pertinentes, est illustrée à la Figure 6. Elle comporte quatre brigades. À l'Ouest, le 1 GBMC dispose de toutes les ressources lourdes de l'Armée de terre et devient le 1 GBBC, axé sur deux bataillons d'infanterie mécanisée, un régiment de chars, un régiment de cavalerie blindée

et des unités d'artillerie, du génie et de soutien logistique adaptées pour appuyer la force lourde. En revanche, le 2 GBMC se transforme pour devenir le 2 GBLC : il comprend trois bataillons d'infanterie légère, un régiment du génie léger, un régiment d'artillerie et un bataillon des services. Le 5 GBMC demeure une brigade de force moyenne, mais il compte trois bataillons d'infanterie mécanisée munis de VBL 6, au lieu de deux. Enfin, la brigade d'appui au combat produit des forces pour des éléments

De même, le 2 GBMC deviendrait le 2 GBLC, et la BFC Petawawa serait la base d'appartenance des forces légères de l'Armée de terre. Les unités du génie, de l'artillerie et de soutien logistique au combat, à Petawawa, opéreraient une transition interne à des structures légères pour appuyer les bataillons d'infanterie légère au sein de la brigade. Enfin, le bataillon d'infanterie mécanisée à la BFC Gagetown subirait une importante transformation pour devenir un bataillon de RCFS, sous le commandement de la brigade d'appui au combat.

BASE	GAIN (UNITÉS QUI ARRIVENT/ CHANGENT DE RÔLE)	PERTE (UNITÉS QUI PARTENT/ CHANGENT DE RÔLE)
BFC Edmonton	1 bataillon d'infanterie mécanisée 1 régiment de chars	1 bataillon d'infanterie légère 1 régiment blindé
BFC Shilo	1 régiment de cavalerie blindée ³²	1 bataillon d'infanterie mécanisée
BFC Petawawa	2 bataillons d'infanterie légère	1 bataillon d'infanterie mécanisée 1 régiment blindé
BFC Kingston		1 QG de brigade d'appui tactique ³³
BFC Valcartier	1 bataillon d'infanterie mécanisée 1 régiment de cavalerie blindée	1 bataillon d'infanterie légère 1 régiment blindé
BFC Gagetown	1 bataillon de RCFS 1 QG de brigade d'appui au combat	1 bataillon d'infanterie mécanisée

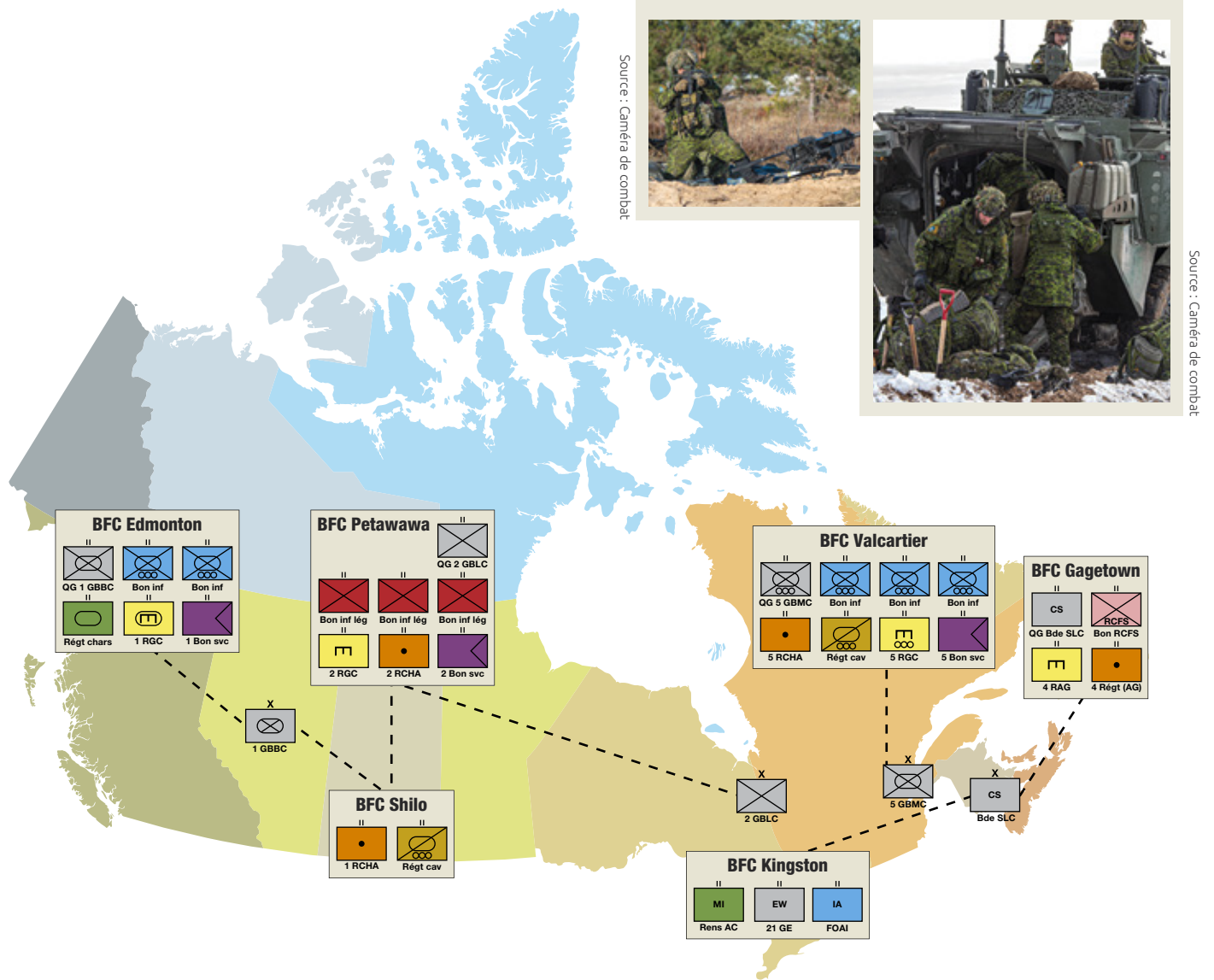
Tableau 3 : Déménagement nécessaire d'unités aux fins de l'armée asymétrique

spécialisés : artillerie, génie, guerre électronique, activités d'influence et renseignement. Elle comprend aussi un bataillon de renforcement des capacités des forces de sécurité (RCFS) formé à partir du bataillon d'infanterie mécanisée basée dans le Canada atlantique.

Afin de transformer notre force symétrique actuelle pour en faire la force asymétrique proposée dans le présent article, il faut apporter certains changements à l'Armée de terre. Tout d'abord, certaines unités existantes devraient subir une conversion. Le Corps blindé royal canadien devrait réaffecter tous ses chars au régiment de chars à Edmonton et restructurer ses deux autres régiments en des régiments de cavalerie blindée capables de mener la bataille dite « de détection et d'attaque ». Le régiment du génie de combat et le bataillon des services à Edmonton feraient aussi l'objet d'un regroupement de leurs véhicules blindés de soutien, alors que le 1 GBMC se transformerait pour devenir le 1 GBBC.

Il faudrait aussi déménager physiquement des unités et leur personnel, ou redésigner des unités en des endroits précis, ou une combinaison des deux. Le 5 GBMC subirait une certaine transformation, car il devrait échanger un bataillon d'infanterie légère contre un bataillon d'infanterie mécanisée pour devenir une formation entièrement mécanisée. Le Tableau 3 montre les déplacements d'unité et la réattribution nécessaire de certains rôles, dans le cadre de la structure proposée pour l'Armée de terre.

Ce déplacement d'unités et cette réattribution des rôles engendrerait sans doute certains bouleversements dans l'Armée de terre au cours des années qu'il faudrait pour déménager les unités et effectuer les transformations nécessaires, mais ce ne serait pas une tâche irréalisable. Les plus proches alliés et partenaires du Canada, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, ont tous opéré des réformes importantes dans la structure de leurs forces armées au cours de la dernière décennie pour les adapter en fonction des nouveaux défis à relever³⁴.



Source : Caméra de combat

Source : Caméra de combat

Figure 6 : L'armée asymétrique

Il importe de prendre en considération deux enjeux liés à la proposition. Le premier concerne la répartition des unités du Corps d'infanterie et du Corps blindé entre les régiments. Il ne faut pas que la « politiaillerie liée aux insignes de coiffure » l'emporte sur les préoccupations opérationnelles, mais nous ne pouvons pas passer outre aux facteurs culturels et institutionnels afférents au système régimentaire, de peur que des frictions imprévues ne nuisent à n'importe quel projet de changement. La solution au problème de la répartition des insignes de coiffure dépasse la portée du présent article, mais, cela va sans dire, de multiples options existent pour le régler, y compris la mise sur pied de régiments à plusieurs insignes et l'attribution de nouveaux insignes à des unités existantes dès lors affectées à d'autres régiments. Ces options pourraient être examinées dans le cadre d'une étude plus approfondie sur la mise sur pied de l'armée asymétrique³⁵.

Le second enjeu se rapporte à l'équité linguistique : l'Armée de terre doit veiller à fournir des possibilités égales d'y servir dans les deux langues officielles du Canada. L'armée asymétrique conserverait sa formation de langue française, soit le 5 GBMC, et il existe diverses options, dont certaines ont été retenues dans le passé, pour procurer aux francophones l'occasion de servir dans des unités légères ou lourdes. Par suite de la création de l'armée asymétrique, chaque corps et chaque service devraient examiner les aspects et les défis linguistiques d'une structure axée sur des forces asymétriques et formuler des recommandations pour garantir des possibilités équitables de servir aux soldats anglophones et francophones.

PARTIE IV : ANALYSER L'ARMÉE ASYMÉTRIQUE

Afin d'accepter la transition à une armée asymétrique, il faut comprendre les avantages et les inconvénients

que comporte la modification de la structure des forces de l'Armée de terre, structure qui existe depuis plus de 25 ans. Il est par ailleurs évident que l'adoption d'une armée asymétrique pourrait avoir un effet important sur la Réserve de l'Armée de terre et sur les éléments institutionnels de soutien de celle-ci, car leur forme devrait vraisemblablement s'adapter à la fonction opérationnelle de l'Armée de terre.

Comme il a été susmentionné, une des limites de la présente proposition réside dans l'absence d'une analyse détaillée de la structure de la Réserve de l'Armée de terre. Si la proposition est adoptée, il faudra en faire une évaluation consécutive au sein de l'armée asymétrique. Dans cette évaluation, il faudrait prendre en considération de nombreuses questions liées à la structure de la formation qu'est la Réserve, à la répartition des éléments des forces de la Réserve et à la distribution des unités des corps et des services dans tout le Canada, sans oublier la façon dont l'Armée de terre intégrerait sa Réserve au PGEP. Ce serait là une énorme entreprise qui pourrait offrir une importante occasion de modifier la structure de la Réserve, laquelle est sans doute aussi dépassée que la structure symétrique de la Force régulière de l'Armée de terre, que je propose ici de remplacer.

Le rôle de la Réserve de l'Armée de terre constitue un des nombreux aspects étudiés dans le cadre de n'importe quelle analyse de la proposition concernant l'armée asymétrique. Afin de cerner les avantages et les inconvénients de l'adoption éventuelle d'une telle proposition, j'ai employé la méthode FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) de manière à analyser ce qui fait de l'armée asymétrique un meilleur modèle que la force symétrique actuelle³⁶.

Pour ce qui est des « forces », l'armée asymétrique fournit une efficacité et une compétence opérationnelles accrues en centralisant les unités légères, moyennes et lourdes au sein de chaque groupe-brigade, ce qui crée des centres d'excellence pour les manœuvres, l'appui au combat et le soutien logistique au combat. Cette formule produit aussi des résultats opérationnels optimisés et souples permettant d'affronter toute une gamme d'adversaires et de fonctionner dans n'importe quel théâtre ou environnement, moyennant une adaptation minimale. Il y a une approche dite de « l'armoire de cuisine » que l'armée symétrique, vu son organisation et l'accent qu'elle met sur les forces moyennes, n'est pas capable d'adopter.

Un atout supplémentaire de l'armée asymétrique réside dans le fait que le soutien logistique au combat est optimisé grâce à la concentration fonctionnelle des ressources et du personnel dans chaque brigade, chaque bataillon des services mettant l'accent sur le maintien en puissance des forces légères, moyennes ou lourdes. Cet avantage profite aussi aux éléments habilitants de la brigade d'appui au combat, qui peuvent être

organisés de manière à soutenir des forces de manœuvre bien précises. Enfin, vu la disposition de ses forces, l'armée asymétrique exploite au maximum les réalités géographiques du Canada, car les forces lourdes sont situées près des grandes zones de manœuvre ouvertes des BFC Wainwright et Suffield, et les forces légères sont co-installées avec les unités des forces d'opérations spéciales à haut niveau de préparation (là où existent des synergies éventuelles entre unités à haut niveau de préparation) et à proximité de la tête de pont aérienne qu'est la BFC Trenton.

En ce qui concerne les faiblesses, l'armée asymétrique nécessiterait un rajustement et l'adoption d'un nouveau PGEP comprenant des rotations de huit mois. Cela n'est pas difficile et a été accompli dans le passé, mais il existe un risque de friction, surtout si cette étape est combinée au besoin de déménager des unités et du personnel. En outre, si l'armée asymétrique doit mettre sur pied des types particuliers de forces, par exemple des forces légères ou lourdes pour une période prolongée, elle pourrait devoir attribuer de nouveaux rôles à des unités pour éviter de confier trop de missions à une brigade particulière ou à une autre. Cette attribution de nouveaux rôles, bien que n'étant pas irréalisable, pourrait entraîner une instruction plus longue et des coûts accrus pour parvenir à un haut niveau de préparation.

Autre faiblesse : l'armée asymétrique ne remédie pas au problème actuel dû au fait que les sous-unités/unités d'appui au combat au niveau de la formation seraient séparées des brigades de manœuvre, ce qui rendrait coûteuses et difficiles l'instruction et l'intégration, surtout pour la brigade de l'Ouest canadien. Enfin, l'armée asymétrique risquerait de réduire la polyvalence de l'expérience et d'entraîner parallèlement de nouvelles difficultés au chapitre de la gestion des carrières, à mesure que les brigades et les soldats les composant se concentreraient étroitement sur les postures particulières propres aux forces légères, moyennes ou lourdes.

Ce relevé des points forts et des faiblesses met au jour de nombreuses possibilités offertes par la proposition. Tout d'abord, la capacité de refondre le PGEP, en mettant l'accent sur la cohésion véritable des unités et sur les nominations des leaders et du personnel d'état major clés, pourrait améliorer considérablement le processus de mise sur pied des forces de l'Armée de terre et prévenir les perturbations auxquelles la PAA assujettit notre système actuel. En outre, les LE du PGEP révisé destinent des unités particulières à des missions précises, ce qui favorise une préparation plus ciblée et la prévisibilité des besoins des unités à haut niveau de préparation en vue de leur mission.

Il serait également possible d'examiner l'affiliation régimentaire des unités d'infanterie et des unités blindées de l'Armée de terre et d'envisager des affiliations mixtes au



Source : Caméra de combat

sein des brigades. Ainsi, on engendrerait une pollinisation croisée accrue dans l'Armée de terre en favorisant la représentation de divers régiments dans chaque brigade, comme cela a été fait avant 1993. L'occasion serait aussi offerte d'opérer les changements dans la force de campagne pour rééquilibrer le maintien en puissance institutionnel de l'Armée de terre. La concentration des ressources pour soutenir les forces légères, moyennes ou lourdes pourrait être avantageuse pour les groupes d'approvisionnement des divisions canadiennes (GADC) et pour le système d'approvisionnement. Enfin, la possibilité existerait de profiter de l'élan donné grâce au passage à une armée asymétrique pour apporter des améliorations importantes à la Réserve de l'Armée de terre – par exemple la définition plus précise des tâches inhérentes aux diverses missions – pour favoriser davantage l'intégration des membres de la Première réserve dans le PGEP et l'augmentation de leur nombre.

L'ajustement des tâches et des missions de la Réserve de l'Armée de terre est, en revanche, une des menaces qui pourraient miner l'armée asymétrique, étant donné que, dans le cadre de l'initiative de renforcement de la Réserve de l'Armée (RRA), les tâches et les missions ont déjà été attribuées; en les modifiant après une période aussi courte, on risquerait de causer des frictions et de gaspiller l'instruction récente et les compétences nouvellement acquises. Parmi les autres menaces possibles pour l'armée asymétrique figurent les coûts importants liés à la réévaluation de l'envergure de l'infrastructure nécessaire pour appuyer les brigades légères et lourdes et au déménagement d'unités et de personnel dans tout le Canada. D'autres menaces éventuelles sont issues de la nécessité de répartir les unités entre les régiments, ce dont il a déjà été question dans le présent article, et de répondre aux exigences linguistiques imposées à l'Armée de terre.

Cette analyse FPPM montre qu'en dépit des faiblesses et des menaces, il existe d'importants avantages pour le rendement opérationnel de l'Armée de terre, avantages qui renforcent la valeur de cette dernière pour la force

interarmées. Ces avantages sont concrétisés dans la proposition présentée plus haut : fournir une force terrestre adaptable pour dissuader l'adversaire de passer à l'action et, au besoin, pour le vaincre. En mettant l'accent sur la fonction et en y adaptant ensuite la forme, l'armée asymétrique peut offrir de véritables moyens d'améliorer les efforts de l'Armée de terre au chapitre de la mise sur pied des forces.

PARTIE V : CONCLUSION

Si la proposition formulée dans le présent article au sujet de l'armée asymétrique est adoptée, il faudra de trois à cinq ans pour la mettre en œuvre progressivement. Elle s'inscrit donc dans l'enveloppe de l'initiative de la *Force 2025*. Pendant les deux premières années, il faudrait parfaire, mettre à l'essai et valider l'organisation des unités, voir aux redistributions nécessaires des années-personnes et assurer la mise à jour de la doctrine. Pendant ce temps, on pourrait examiner les affiliations régimentaires et évaluer la structure de la Réserve de l'Armée de terre. Au cours de la troisième année, le déplacement des unités commencerait et la re-désignation ainsi que la réaffectation des unités se produiraient, de manière qu'au stade de la PAA de la cinquième année, l'armée asymétrique aurait été mise sur pied et fonctionnerait dans le cadre du PGEP révisé.

Pourquoi l'Armée de terre entreprendrait-elle une telle réforme et risquerait-elle de susciter les frictions dues à une réorganisation, au milieu des nombreuses opérations de longue durée qu'elle poursuit à l'étranger? Des choix difficiles s'imposent, en raison des trois impératifs opérationnels décrits au début de l'article. L'initiative *Force 2025* prévoit une armée de terre structurée pour mettre sur pied et soutenir des forces suffisantes, adaptables et prêtes à remplir des missions dispersées et concomitantes. Les exigences opérationnelles énoncées dans la politique *PSE* et l'environnement stratégique actuel, caractérisé par la concurrence d'États de force égale à la nôtre et par la présence d'opposants irréguliers, obligent l'Armée de terre à accroître ses compétences au maximum pour accomplir toute la gamme des missions prévues. La création de centres d'excellence axés sur les brigades pour les forces lourdes, moyennes et légères lui procurera un cadre plus diversifié, efficace et durable afin de mettre sur pied des forces suffisantes pour relever ces défis.

La mise sur pied complète de forces légères augmentera véritablement la capacité stratégique et opérationnelle de l'armée asymétrique de réagir grâce à ces forces optimisées pour se déplacer par n'importe quel moyen et intervenir dans des environnements où la mobilité est restreinte. Une fois que l'Armée de terre aura concentré ses forces légères et qu'elle leur aura attribué des tâches et des ressources appropriées, elle disposera finalement, après des décennies, de forces spécialisées, adaptables et agiles.

En se dotant de forces légères, moyennes et lourdes organisées en brigades, l'Armée de terre utilisera aussi ses ressources modestes de la façon la plus efficace possible. Les véhicules et l'équipement sont concentrés de façon logique, et la capacité de les maintenir tous en puissance est simplifiée pour garantir des niveaux de soutien optimaux. La brigade d'appui tactique est capable de mieux spécialiser ses sous-unités afin de soutenir des unités particulières des forces légères, moyennes ou lourdes. En évitant d'utiliser au compte-gouttes ses ressources insuffisantes, vu la demande élevée, l'armée asymétrique emploie plus judicieusement l'équipement et les ressources humaines et autres dont elle dispose.

Enfin, l'armée asymétrique rend possible un PGEP de qualité supérieure visant à produire et à gérer les éléments d'une force cohésive. Quand les unités peuvent se concentrer sur une gamme précise de missions et que les leaders et le personnel clés peuvent rester en place pendant tout un cycle de préparation, l'instruction collective précieuse menant à un haut état de préparation n'est pas gaspillée à cause d'une mauvaise harmonisation avec des réalités institutionnelles telles que la PAA. L'armée asymétrique produira tout simplement de meilleures équipes pour l'étape « Préparation » prévue dans le nouveau PGEP.

L'armée asymétrique proposée modifiera la façon dont nos forces terrestres vivent, s'entraînent et combattent. Sa mise sur pied exigera des efforts et l'engagement de ressources de la part de toute l'Armée de terre. Au cours de la dernière décennie, nos principaux alliés et partenaires ont tous pris des décisions semblables pour moderniser la structure de leurs forces armées, et l'Armée canadienne ne doit pas hésiter à faire des choix difficiles pour améliorer son rendement opérationnel en modifiant sa base. La structure symétrique actuelle de nos forces ne convient plus, et des changements s'imposent pour que l'Armée de terre soit le mieux à même de fournir à la force interarmées des forces terrestres adaptables, de manière à dissuader l'adversaire de passer à l'action, à s'opposer à lui, à l'affronter et, au besoin, à le vaincre, afin d'améliorer ainsi la capacité des FAC d'exécuter leurs missions fondamentales pour défendre le Canada. 🍁

À PROPOS DE L'AUTEUR

Le lieutenant-colonel Cole F. Petersen est officier d'infanterie au sein du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI). Il a rempli des fonctions au sein du 1 PPCLI et du 3 PPCLI, du QG 1 GBMC et du QG COMFOSCAN et il est actuellement affecté à l'état-major de l'Armée canadienne. Il est diplômé du Command and Staff College et de la School of Advanced Warfighting de l'United States Marine Corps.



Source : Caméra de combat

NOTES

1. Voir Défense nationale, *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa, gouvernement du Canada, 2017, p. 17 (ci-après, *PSE*). Les huit missions sont les suivantes : (1) Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre; (2) Détecter et dissuader les menaces et les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre en partenariat avec les États-Unis,

- notamment par l'entremise du NORAD; (3) Diriger des efforts de l'OTAN ou de coalitions, ou leur fournir des forces, pour dissuader et vaincre des adversaires, y compris des terroristes, et favoriser la stabilité mondiale; (4) Diriger des opérations de paix et des missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux, ou y contribuer; (5) Participer au renforcement des capacités à l'appui de la sécurité d'autres pays et de leur capacité d'apporter une contribution à la sécurité à l'étranger; (6) Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale et de la sécurité des Canadiens à l'étranger; (7) Prêter assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger; et (8) Mener des opérations de recherche et sauvetage. Dans le cadre de certaines de ces missions, l'Armée de terre fournira la plupart des éléments de force, tandis que dans d'autres cas, son rôle pourrait se limiter à assurer un soutien minimum.
2. Commandant de l'Armée canadienne, *Engagés vers l'avant : La stratégie de l'Armée*, 3^e édition, Ottawa, gouvernement du Canada, 2014. Conçue pour répondre aux exigences de la *Stratégie de défense « Le Canada d'abord »* (qui a été remplacée par la politique PSE adoptée par le gouvernement en 2008, la stratégie intitulée *Engagés vers l'avant* (3^e édition) avait pour but de produire quatre lignes d'opération fondées sur des missions particulières, tandis que la politique PSE pourrait éventuellement exiger beaucoup plus, les tâches fondamentales et les sept missions expéditionnaires confiées aux FAC risquant d'être en concurrence les unes avec les autres.
 3. 1901-1 (DDFT IS-2) *Force 2025 – Guide de planification du commandant*, 10 septembre 2020.
 4. Les forces de manœuvre légères, moyennes et lourdes sont définies dans la doctrine-cadre du Canada exposée dans la B-GL-300-001/FP-002, *Opérations terrestres*, aux pages 1-5 et 1-6. Les forces lourdes sont celles qui se déploient avec des véhicules blindés de combat et qui combattent depuis leurs véhicules, ou en bénéficiant de l'appui direct et immédiat de ces véhicules. Les forces moyennes sont plus déployables que les forces lourdes, des points de vue stratégique et opérationnel, et leur puissance de feu et leur protection sont moindres que celles de ces dernières. Les forces légères sont définies comme étant des forces militaires rapidement déployables à tous les niveaux de commandement; elles fournissent un rendement optimal dans les terrains et conditions ne se prêtant pas à l'emploi de forces mécanisées. Elles disposent d'une grande mobilité stratégique, car elles peuvent être transportées dans n'importe quel théâtre par la voie des airs. Toutefois, leur puissance de feu est limitée, comparativement à celle des forces lourdes ou moyennes, et elles sont vulnérables si elles ne peuvent recourir à la dispersion, à la dissimulation ou à des techniques de fortification pour se protéger.
 5. Gouvernement du Canada, PSE, p. 49.
 6. L'expression « conflit de la zone grise » décrit une concurrence entre deux parties dont l'envergure n'atteint pas le seuil des conflits armés. Bien que Valéri Guérassimov, commandant de l'armée de terre russe, n'ait jamais employé les mots « zone grise » pour qualifier les conflits de ce genre, le concept lui est communément attribué, car il les a définis comme étant issus d'une « tendance vers l'embrouillement des lignes entre les états de guerre et de paix. Les guerres ne sont plus déclarées et, comme elles ont commencé, elles évoluent d'une façon inconnue. » [*Traduction*] Voir Valéri Guérassimov, « The Value of Science is in the Foresight: New Challenges Demand Rethinking the Forms and Methods of Carrying out Combat Operations », traduction de Robert Coalson, *Military Review*, vol. 96, n° 1, janvier-février 2016, p. 23–29. L'article a été publié à l'origine en Russie, en 2013, et il fait valoir que les États-Unis emploient fréquemment des approches de ce genre pour l'emporter au cours d'un conflit. À la lumière d'interventions récentes par la Russie et la Chine, d'aucuns ont estimé que ces deux pays sont maintenant ceux qui recourent le plus aux conflits de la zone grise et que l'Occident doit s'adapter à cette réalité pour demeurer compétitif. Cette idée se retrouve dans la politique PSE. Pour lire un bon résumé sur les conflits de la zone grise, y compris sur les faiblesses théoriques du concept, voir Frank G. Hoffman, « Examining Complex Forms of Conflict: Grey Zone and Hybrid Challenges », *Prism*, vol. 7, n° 4, 2018, p. 31-47.
 7. Gouvernement du Canada, PSE, p. 49.
 8. Gouvernement du Canada, PSE, p. 36.
 9. Centre de guerre terrestre de l'Armée canadienne, 2019, *Engagement rapproché – La puissance terrestre à l'ère de l'incertitude – Opérations adaptables et dispersées en évolution*, Kingston, Ontario, Bureau d'édition de l'Armée de terre, 2019, p. 13-14.
 10. Commandant de l'Armée canadienne, *Engagés vers l'avant* (3^e édition), p. 12.
 11. Observations de l'auteur, lors de la réunion du groupe de travail du DDFT sur la Force 2021, en novembre 2018.
 12. L'Armée canadienne moderne a vu le jour au début des années 1950 par suite de la participation du Canada à la guerre de Corée et à la guerre froide. Quand l'expansion de cette dernière s'est stabilisée, l'Armée de terre comprenait trois groupes-brigades d'infanterie au Canada et une brigade d'infanterie (qui allait devenir mécanisée au début des années 1960) en Allemagne, dans le cadre de l'engagement pris par le Canada envers l'OTAN. Bien que la nomenclature ait changé, les brigades étant devenues des « groupements de combat » (sauf le 4 GBMC en Allemagne) en 1966, puis des « groupes-brigades du Canada » en 1976, la structure est restée à peu près la même pendant toute la guerre froide. Au cours des changements



Source : Caméra de combat

- apportés en 1976, le 2^e Groupement de combat est devenu la Force d'opérations spéciales (FOS). Entre 1993 et 1995, le Régiment aéroporté du Canada a été dissout, la FOS a été restructurée pour constituer le 2 GBMC, et le 4 GBMC a été retiré de l'ordre de bataille, ce qui a donné lieu à l'armée symétrique composée de trois GBMC. Pour en savoir plus sur l'histoire des brigades canadiennes, voir W. A. West, *Army of the West*, Calgary, QG 1 GBC 1989, p. 135; Sean M. Maloney, *Au cœur d'une guerre sans combat. La brigade canadienne de l'Otan en Allemagne 1951-1993*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1996, p. 20-23, 73-74, 239, 484-486.
13. 1901-1 (DDFT IS-5), *Directive principale de mise en œuvre – Forces légères*, 26 septembre 2017, p. 5.
 14. Voir la présentation PowerPoint sur l'ensemble des scénarios interarmées axés sur le concept de la CFCS, datée du 14 mai 2019; cet ensemble était conçu à l'appui des modèles d'évaluation de l'état de préparation de la structure des forces.
 15. Il s'agit habituellement d'une UII par division de l'Armée de terre, mais la 3^e Division du Canada met parfois sur pied une UII à l'Ouest et une autre à l'Est pour couvrir sa ZO immense du point de vue géographique.
 16. Voir la *Directive principale de mise en œuvre – Forces légères*, p. 2.
 17. Pour lire la définition d'un groupe-bataillon (gp bon), voir la B-GL-321-005/FP-002, *Le groupement tactique au cours des opérations*, p. 2-3 : un gp bon est décrit comme étant « une articulation interarmes ponctuelle et temporaire basée sur le PC d'une unité; il est articulé pour accomplir des tâches/activités précises dans les OES. Il comprend généralement des éléments d'appui tactique et de SLC. »
 18. C'est certainement ce qui s'est passé chez les alliés en Afghanistan, où les QG de formation des Britanniques et des Américains ont été déployés pour gérer des opérations de contre-insurrection, les troupes étant puisées dans une gamme de brigades légères, moyennes ou lourdes. La 16 Air Assault Brigade du Royaume-Uni a été remplacée tout d'abord par la Royal Marine 3 Commando Brigade et ensuite par la 12th Mechanized Brigade. Voir Anthony King, « Understanding the Helmand Campaign: British Military Operations in Afghanistan », *International Affairs*, vol. 86, n° 2, 2010, p. 317-318.
 19. Voir la version de 2015 de la publication de l'armée de terre américaine *FM 3-96 Brigade Combat Team*, p. 1-1, pour lire une description d'une IBCT (Équipe de combat de brigade d'infanterie).
 20. 1901-1 (DDFT IS-5) *Directive principale de mise en œuvre – Forces légères*, 26 septembre 2017, p. 2.
 21. Le recours à la capacité de parachutistes, et plus particulièrement à l'insertion massive de troupes conventionnelles, peut être à la fois source d'émotions et de débats. D'une part, l'insertion réussie de parachutistes français au Mali pendant l'Op SERVAL a montré l'utilité continue de cette ressource; voir Michael Shurkin, *France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army*, Santa Monica, Californie, RAND Corporation, 2014. Afin de connaître un point de vue plus critique sur la capacité de parachutistes, voir l'analyse de Marc R. Devore, *When Failure Thrives: Institutions and the Evolution of Postwar Airborne Forces*, Fort Leavenworth, Kansas, The Army Press, 2015. Ces exemples montrent qu'une étude approfondie serait utile : s'il est établi que la conservation de cette capacité aurait sa raison d'être, compte tenu des besoins opérationnels, il conviendrait alors de lui accorder les ressources appropriées.
 22. Voir la version de 2015 de la publication de l'armée de terre américaine *FM 3-96 Brigade Combat Team*, p. 1-1, pour lire une description d'une SBCT. On trouvera une bonne étude sur la Strike Brigade britannique dans l'ouvrage de Jack Watling et de Justin Bronk, *Strike: From Concept to Force*, Londres, Royal United Services Institute, 2019.
 23. Le rôle et la structure du Corps blindé royal canadien (CBRC) ont longtemps fait l'objet de débats au sein de l'Armée canadienne, et la question porte surtout sur les véhicules de combat dont le CBRC dispose et sur la mesure dans laquelle les plateformes déterminent la doctrine et la structure, et vice-versa. Des exemples récents de ces débats se trouvent dans l'article de Philip J. Halton, « La retransformation du Corps blindé », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol. 17, n° 3, 2017, p. 69-86, et Mathew McInnes, « Premiers principes et la mise sur pied d'une puissance de blindés de combat », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol. 17, n° 3, 2017, p. 87-121.
 24. Les régiments blindés d'aujourd'hui produisent essentiellement des escadrons de reconnaissance blindés. Mis à part le besoin contestable de six ou sept de ces escadrons dans l'Armée de terre, ces unités sont limitées à des missions de reconnaissance et de création d'écrans. L'unité de cavalerie blindée proposée ici, munie d'un assortiment d'outils de reconnaissance, de missiles guidés et d'UAV (possiblement armés), serait à même de participer à une mission de détection et d'attaque indépendamment, ou devant une brigade ou sur son flanc. Elle pourrait aussi exécuter toute la gamme des tâches de sécurité – écran, protection et couverture – énumérée dans la B-GL-300-001/FP-002, *Opérations terrestres*, p. 7-120 à 7-121. Un concept semblable, soit celui du groupe de reconnaissance et d'attaque (*Reconnaissance Strike Group*) proposé pour l'armée de terre américaine par le Col (à la retraite) Douglas MacGregor, a fait l'objet de discussion au fil des années : voir le site <http://douglasmacgregor.com/rsggeneralpublic.pdf>.
 25. La doctrine de l'Armée canadienne préconise depuis longtemps l'emploi de grands escadrons de 4 troupes et de 19 chars chacun. Pareille organisation offre certainement des

- avantages, mais il existe d'autres structures dont la valeur a été prouvée au combat. Il serait sans doute avantageux d'opter pour une structure à quatre escadrons plus petits (chacun comptant par exemple trois troupes, ou étant muni d'une troupe de trois chars) dans le régiment de chars, pour favoriser la mise sur pied de plus de sous-unités de manœuvre pour la brigade.
26. La dernière réorientation de l'Armée de terre (car il n'y a pas eu de véritable réorganisation) a eu lieu après la fin de la mission de combat en Afghanistan. Voir 3000-1 (G35 de l'Armée de terre), *Plan de réorientation de l'Armée de terre*, 23 février 2011. Ce document a institué les quatre lignes d'opération décrites dans *Engagés vers l'avant* (3^e édition) et il a détaillé un PGEP de 24 mois (appendice 5 de l'annexe B), mais l'Armée de terre a adopté un cycle de 18 mois, puis un cycle de 36 mois, chaque brigade passant 6 et, plus tard, 12 mois à chacun des trois stades que sont la préparation à un niveau élevé, le déploiement à un haut niveau de préparation, et la reconstitution.
 27. Dans son plan de fonctionnement de 2018-2019, l'Armée de terre a affecté en tout 20,1 millions de dollars à l'exercice MAPLE RESOLVE, dont 12,7 millions ont servi à payer le mouvement des véhicules, de l'équipement et du personnel depuis l'emplacement de la 2^e Division du Canada au Québec (groupe-cible principal de l'instruction). Pour mettre ces coûts en perspective, disons que le budget de fonctionnement annuel d'un GBMC est habituellement de 10 à 13 millions de dollars.
 28. Selon le Programme des opérations et des tâches des Forces canadiennes (POTFC), les tâches prévues dans la version de 2019 de l'exercice MAPLE RESOLVE nécessitaient la participation de 4 693 soldats. De ce nombre, 3 042 constituaient le groupe-cible principal de l'instruction, tandis que les 1 651 autres remplissaient des rôles de soutien. Il faut mesurer cela par rapport aux résultats et se poser la question suivante : l'Armée de terre peut-elle produire des résultats égaux ou supérieurs en recourant à d'autres moyens d'exécuter les exercices de validation de l'état de préparation?
 29. Il s'agit ici des exercices WARFIGHTER menés par l'armée de terre américaine et des divers exercices de grande envergure [*Large-Scale Exercise (LSE)*] exécutés avec le U.S. Marine Corps.
 30. Les unités d'appui tactique d'une brigade – les régiments d'artillerie et du génie de combat – ont été perçues, pendant un certain temps, comme étant surtout des sources de forces pour les sous-unités devant s'attacher à un GB de manœuvre, et la stratégie et le PGEP antérieurs de l'Armée de terre axaient la mise sur pied des forces sur ce type de GB toutes armes. Il ne faut pas supposer que cela est la norme, car il faut également songer à la mise sur pied des forces de tout un régiment d'artillerie ou de génie de combat, soit pour l'employer dans une formation, soit pour qu'il se déploie en tant que QG pour une mission particulière, par exemple une opération de RCP ou de soutien de la paix.
 31. Il faudra peut-être modifier les bataillons moyens ou lourds, si la demande de forces légères est élevée.
 32. Le déménagement d'une unité de cavalerie blindée à Shilo et d'un bataillon d'infanterie mécanisée semble constituer un mouvement supplémentaire. C'est là une proposition délibérée, car la co-installation du régiment de cavalerie blindée et du régiment d'artillerie du 1 GBBC permettra aux deux unités de la brigade qui participent le plus à la bataille dite « de détection et d'attaque » de suivre de l'instruction ensemble.
 33. En déménageant la Brigade d'appui au combat de Kingston à Gagetown, on place un QG de brigade dans le Canada atlantique et on l'installe avec la majorité de ses unités, ce qui atténue les problèmes de commandement et contrôle.
 34. L'armée de terre américaine a possédé un mélange de forces légères et lourdes pendant toute la guerre froide, mais celles-ci étaient axées sur les divisions. L'initiative de transformation de 2006 a depuis remis l'accent sur les brigades et donné lieu à une gamme diversifiée de brigades légères, moyennes et lourdes. L'initiative de 2020 de l'armée de terre britannique, amorcée en 2012, a fondamentalement réorganisé celle-ci pour la constituer en une force de réaction légère et lourde et en une force adaptable moyenne. Dans le cadre de modifications apportées depuis le début, la brigade d'attaque et le groupe d'infanterie spécialisée pour les missions de RCP ont été ajoutés. À l'inverse, le Plan Beersheba de l'armée de terre australienne, annoncé en 2011, a eu pour effet de transformer trois brigades asymétriques en trois brigades de combat polyvalentes, qui sont essentiellement des forces mixtes s'apparentant à nos GBMC. Ce qui importe ici, c'est qu'aucun des trois principaux membres du Groupe des cinq n'a hésité à apporter d'importants changements à la structure de ses forces armées.
 35. L'ajout de régiments à l'ordre de bataille de la Force régulière, en attribuant de nouveaux insignes à des unités existantes, ou en les fusionnant, ou les deux, est assez courant : les Britanniques et les Américains l'ont fait récemment dans leurs systèmes régimentaires respectifs. Dans l'armée asymétrique, l'infanterie pourrait se réorganiser en quatre régiments de la Force régulière (deux régiments anglophones, un régiment francophone et un régiment bilingue) comptant deux bataillons chacun, et il y aurait un insigne d'identification particulier pour le bataillon de RCFS. Les options existent, et la forme du régiment doit s'adapter à sa fonction opérationnelle.
 36. L'analyse FFPM a été menée en novembre 2018 par un groupe de travail de l'Armée de terre qui examinait les options liées au concept de la Force 2021. L'analyse n'est donc pas attribuable uniquement à l'auteur.